

MAIRIE
DE
V I R A
09120

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Mairie.vira@orange.fr

Vira, le 8 juillet 2013

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 02 juillet 2013 convoquée le 27 juin 2013*Présents : Philippe BABIN, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET**Absents : Christian AUTHIE, Pierre BRICOUT**Pouvoir :**Secrétaire de séance : Jean-Louis CLAUZET***Approbation du compte rendu de la réunion du**

Le compte rendu de la réunion du 4 juin 2013 est adopté à l'unanimité

Comptes rendus des réunions des délégués**Conseil d'école** : s'est tenu le 14 juin à Dun.

Les enseignantes du Carla et de Lieurac changent pour la rentrée prochaine.

L'effectif prévisionnel est de 108 élèves :

| Communes | Sections | Mail | Téléphone |
|-----------------------------------|----------|---|----------------------------------|
| Carla <i>Maternelle</i> | TPS 2 | Ecole.M- Carla- 09@ac- toulouse.fr | 0561012582 Véronique FAURE |
| | PS 12 | | |
| | MS 6 | | |
| | Total 20 | | |
| Vira <i>Maternelle</i> | MS 11 | Ecole.M- Vira-09@ac-t oulouse.fr | 0561687156 Anne KONRAD |
| | GS 10 | | |
| | Total 21 | | |
| Dun <i>Primaire</i> | CP 11 | Cyber.E- Dun-09@ac- toulouse.fr | 0643972652 Annyck ALLIEY |
| | CE1 10 | | |
| | Total 21 | | |
| Arvigna <i>Primaire</i> | CE1 4 | Ecole.E- Arvigna- 09@ac- toulouse.fr | 0561688973 Sophie GOS |
| | CE2 14 | | |
| | CM 1 4 | | |
| | Total 22 | | |
| Lieurac <i>Primaire</i> | CM1 11 | Ecole.E- Lieurac- 09@ac- toulouse.fr | 0561012454 Christelle JANY |
| | CM2 13 | | |
| | Total 24 | | |

Changement de rythmes scolaires :

Une réunion d'information s'est tenue le 21 juin 2013 au Carla. Peu de parents présents. Une cantine et l'ALSH ont été organisés sur Dun à la rentrée.

Les parents pourront récupérer leurs enfants :

- Soit à la sortie de l'école (12h pour Vira)
- Soit aux arrêts de bus
- Soit à Dun avant ou après la cantine
- Soit à Dun après l'ALSH

Il n'y aura pas d'ALAE le mercredi midi.

Délibérations

Mise en non valeur des loyers impayés :

De nombreux loyers (et charges) sont impayés sur le logement social.

La créance est de 2316.19 €. La DGFIP considère qu'elle est irrécupérable.

Le maire propose la mise en non valeur de ce montant. Cette mise en non valeur avait été prévue au budget (compte 6541).

Le conseil délibère et décide à l'unanimité de cette mise en non valeur.

Création d'un emploi de rédacteur territorial

Le maire dit que Madame Lagrange a été portée sur la liste d'aptitude au grade de Rédacteur Territorial, au titre de la promotion interne, par arrêté du 14 juin 2013.

Il propose donc la création d'un emploi correspondant en remplacement du poste actuel d'adjoint administratif territorial de 1^{ère} classe 7^{ème} échelon, l'horaire restant le même à savoir 9h/semaine).

Le conseil délibère et décide à l'unanimité cette création d'emploi.

Questions diverses

- Crépis endommagé sur la façade de l'église :
L'entreprise Correa (aujourd'hui Bourdarios – Vinci) a constaté le problème. La réparation devrait intervenir sur juillet dans le cadre de la garantie décennale.
- Vitraux : réalisation dès disponibilité de l'entreprise, probablement à la rentrée.
- Le contrat (CDD) de notre employé communal arrive à échéance fin août. Un arrêté de renouvellement sera pris avant fin juillet
- La modification des rythmes scolaires nécessite d'augmenter le temps de travail de nettoyage de l'école de 0.50 h par semaine (le mercredi). Un arrêté sera pris en ce sens et un avenant au contrat de travail sera établi.
- Financement du logement social : accord obtenu sur la subvention d'état PALULOS et accord de principe sur le prêt de 20 000 € par la CDC. Ces accords étaient nécessaires pour déposer les autres dossiers de financement qui sont maintenant complets.
- Cimetière : la DDT doit nous adresser un dossier de demande de dérogation pour la mise aux normes accessibilité.
Jean-Louis Clauzet remettra à jour les plans pour le lancement des travaux.
- Ralentisseurs sur la départementale : la DDT nous proposera un projet complet en octobre.
- Recensement : accord de l'équipe précédente pour faire ce recensement. Dominique Jallier aidera à la réalisation de l'enquête.
- La Psychère : les feux et le camping sauvage posent un vrai problème. Un arrêté sera pris pour les régler.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h45